

# Les vingt-cinq ans de l'École normale supérieure de Québec

(1920-1945)

C'est en novembre 1920 que fut fondée l'École normale supérieure de Québec, avec section des Lettres et section des Sciences. Le 6 décembre 1937, le conseil universitaire créa la Faculté des Lettres; la section littéraire de l'École normale supérieure se trouva du même coup rattachée à la Faculté des Lettres. Quant à la section scientifique, elle devint partie intégrante de la Faculté des Sciences, fondée également le 6 décembre 1937. La Faculté des Lettres est née du développement de l'École normale supérieure et surtout de l'extension des cours de français et de langue modernes. Depuis lors, l'Annuaire porte le double titre d'École normale supérieure et de Faculté des Lettres. Aussi va-t-il être question de l'une et de l'autre dans cette rétrospective que je me propose de tracer à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation que nous célébrons ce mois-ci.

## L'Historique de la fondation

Le regretté Mgr François Pelletier, directeur-fondateur de l'École normale supérieure, songeait, dès 1901, à son retour d'Athènes et de Paris, à doter l'Université Laval d'un enseignement supérieure des Lettres et des Sciences. Que de fois, dans ses conversations et dans ses rapports de fin d'année scolaire, n'a-t-il pas exprimé l'espoir d'organiser à Québec des études universitaires de Lettres et de Sciences pour former des professeurs et pour initier les jeunes aux travaux de recherches littéraires et scientifiques! On n'a qu'à lire ses rapports annuels, durant ses six années de rectorat (1915-1921), pour voir combien il est impatient de voir se réaliser son rêve. Ainsi, le 12 juin 1918, il déclarait:

« Nous n'avons pas de plus grand désir, tout le monde le sait, que celui de compléter notre Faculté des Arts par l'établissement d'une École Normale Supérieure, nous en avons parlé assez longtemps dans d'autres rapports.

« Quant à la Licence ès lettres que l'Université désirerait tant pouvoir donner elle-même, elle ne paraît guère possible avant quelques années . . . Tout de même, pour témoigner sa bonne volonté et encourager le travail chez les jeunes, celle-ci a cru devoir faire un premier pas dans la voie qui conduit à la licence en facilitant aux professeurs de nos maisons d'éducation l'obtention d'un diplôme dit de Grammaire. » (1)

Dès l'automne de 1918, M. l'abbé Arthur Maheux, qui arrivait alors de Paris, muni à la fois de la licence ès lettres et du diplôme d'études supérieures en philologie, prenait l'initiative de proposer la création d'un diplôme de grammaire, que l'on considérait comme « la première étape vers la préparation à la licence ès lettres ». On pourra lire sur le sujet, dans *l'Enseignement Secondaire au Canada*, un article fort intéressant et encore actuel de M. l'abbé A. Maheux(2).

Le 19 juin 1919, Mgr François Pelletier était tout heureux de proclamer les noms des deux premiers candidats qui avaient brillamment réussi dans leurs épreuves du diplôme de grammaire. Les deux nouveaux diplômés, M. l'abbé Maurice Laliberté et M. l'abbé Alphonse Morel, devaient partir à l'automne de 1919 pour Paris, où ils eurent tôt fait de conquérir leur licence ès lettres. M. l'abbé Maurice Laliberté est aujourd'hui vice-recteur de l'Université et doyen de la Faculté des Lettres. M. l'abbé Alphonse Morel est aujourd'hui curé de la nouvelle paroisse Saint-Charles Garnier, à Québec.

Le 19 juin 1919, Mgr François Pelletier déclarait publiquement à la collation des diplômes:

« Le grand cas que l'on fait de notre diplôme de grammaire nous est une nouvelle preuve qu'une École Normale Supérieure est devenue nécessaire à Laval pour la formation de professeurs de l'enseignement secondaire. On la désire: elle nous est demandée depuis longtemps. Tardera-t-elle encore à venir ? » (3)

Le 17 juin 1920, Mgr François Pelletier pouvait annoncer avec une bien légitime fierté l'ouverture prochaine de l'École

(1) *Annuaire de l'Université Laval 1917-1918*, p. 215.

(3) *Annuaire de l'Université Laval 1919-1920*, pp. 240-241.

normale supérieure, il consacrait même, ce soir-là, la majeure partie de son rapport annuel à définir le but et à faire ressortir les avantages de la nouvelle École.

« Depuis une quinzaine d'années surtout, que de fois les allocutions du Recteur ont exprimé le désir de l'Université de voir se créer à Québec une École normale supérieure de Lettres.

« Nous touchons enfin à la réalisation de ce désir. A la prochaine session académique, en octobre ou novembre, l'École Normale Supérieure ouvrira ses portes aux étudiants désireux de se préparer à la licence.

« Nous sommes certains qu'il nous viendra des élèves pour les cours de vacances aussitôt que nous pourrons en instituer. Ces sessions d'été seront suivies par les étrangers qui nous les demandent, par les professeurs de nos collèges qui ne peuvent quitter leur travail durant le temps des cours, par bien des instituteurs et des institutrices de l'enseignement primaire qui en profiteraient largement. (\*)

« Nous avons dû délibérer longtemps avant de nous décider à fonder cette École. Au grand public, son utilité ne s'impose pas à première vue. On sera surpris qu'une école si dispendieuse s'organise pour si peu d'élèves réguliers. Mais, nous le savons, tous ceux qu'intéressent les progrès de notre enseignement supérieur la désirent. Et ceux qui, actuellement, se préparent à aider l'Université Laval, veulent lui assurer cet important développement; ils en comprennent toute l'importance. Vous saurez ce qu'en pensent tout à l'heure les Chevaliers de Colomb. » (\*)

Puis, le même soir, le 17 juin 1920, M. Alfred Savard, président des Chevaliers de Colomb de Québec, déclarait à son tour:

« La première des nécessités qui s'impose, c'est l'établissement d'une École normale supérieure, où l'on préparerait ceux qui se destinent au professorat dans l'enseignement secondaire, une école d'enseignement supérieur où l'on s'occuperait spécialement de donner à ces étudiants une formation scientifique et pédagogique. Seulement, pour organiser cet enseignement supérieur, l'Université manquait de ressources.

C'est alors que les Chevaliers de Colomb ont cru de leur devoir de prendre les devants et de faire quelque chose pour promouvoir l'œuvre de l'aide universitaire.

(4) Mgr Pelletier a eu raison. Les cours d'été existent à Laval, depuis 1935. Plus de 675 étudiants s'y sont inscrits, l'été dernier.

(5) *Annuaire de l'Université Laval 1920-1921*, pp. 272-273.

L'idée fut lancée d'une souscription à prélever chez les Chevaliers de Colomb. Elle fut reçue avec faveur. Un comité fut formé qu'on appela le Comité des Fonds d'Éducation de l'Université Laval, et nous sommes heureux de vous offrir ce soir le résultat de notre travail, soit la somme de \$35,000.00.

Ce n'est là qu'un versement initial. Les souscriptions sont à l'heure actuelle de \$46,000.00, et c'est notre ambition d'en porter le chiffre à \$50,000.00.

Ce comité du Fonds d'Éducation a eu pour président Monsieur L.-J.-H. LaRue, et c'est à lui que nous sommes redevables du succès remporté.

Cette somme de \$35,000.00 va pourvoir à l'établissement de la première chaire de cette école d'enseignement supérieur, et l'Université Laval a bien voulu que cette chaire porte le nom de « Chaire La Rue », reconnaissant ainsi les services rendus par un noble père et un noble fils.

En effet, il nous sera permis de rappeler que le premier diplôme de docteur décerné par l'Université Laval, à la suite d'épreuves régulièrement subites, fut accordé en 1859 à M. Hubert La Rue, le père de Monsieur L.-J.-H. La Rue. » (6)

L'année suivante, le 16 juin 1921, le recteur de l'Université, après avoir remercié les organisateurs de l'aide à Laval, qui avaient recueilli \$1,000,000, et les bienfaiteurs sans nombre de l'Université, s'exprimait ainsi au sujet de l'École Normale Supérieure :

« Pour le moment, l'Université va mettre tous ses soins à ce que son École normale supérieure réponde aux exigences qu'en a conçues le public et aux besoins actuels de l'enseignement littéraire et scientifique de notre Province. Son nom en indique le but naturel : la formation pédagogique des professeurs de l'enseignement secondaire. A cette fin, l'Université dirigera attention, efforts et sacrifices. Mais elle n'aura garde d'oublier que parmi les élèves qui suivront les cours de l'École normale, il en est qui n'aspirent qu'à la licence, sans se préoccuper de professorat. Aux uns et aux autres, l'Université entend donner pleine satisfaction.

Avec quelle ferveur et quelle émotion nous avons épié ces débuts de notre École normale, ceux-là la comprendront qui savent ce qu'elle nous coûte de toutes façons. » (6\*)

L'École Normale Supérieure de Québec était fondée. C'est dans l'annuaire de l'Université de 1921-1922 (pp. 108-112) que l'on trouve, pour la première fois, ces renseignements

(6) *Annuaire de l'Université Laval* 1920-1921, pp. 284.

(6\*) *Annuaire de l'Université Laval* 1921-1922, p. 249.

relatifs à la Nouvelle École. Et c'est seulement en 1927 que paraît le premier annuaire de l'École Normale Supérieure.

### Les Directeurs et les Doyens

Au cours de ces dernières années, l'École Normale Supérieure et la Faculté des Lettres ont connu des deuils bien cruels. Le regretté Mgr Camille Roy qui fut plusieurs fois recteur de l'Université, succéda à Mgr Pelletier, comme directeur de l'École, en 1927, puis devint le premier doyen de la Faculté des Lettres, en 1937, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, survenue en juin 1943. Mgr Aimé Labrie, qui lui succéda à l'automne de 1943, devait nous quitter subitement un an après, en novembre 1944; il fut doyen de la Faculté durant un an seulement. C'est M. l'abbé Maurice Laliberté, qui lui succéda en décembre 1944. Durant de même mois, le 23 décembre 1944, nous avons encore le regret de pleurer un troisième départ; cette fois, c'était celui du fondateur même de l'École Normale Supérieure, à laquelle Mgr Pelletier s'intéressa jusqu'à la veille même de sa mort.(7)

### Les professeurs

L'École Normale Supérieure de Québec ouvrit ses portes, en novembre 1920, avec un personnel enseignant de six professeurs. M. Henri Gaillard de Champris, M. le chanoine J. LeBel et M. l'abbé Louis Croissant formaient l'équipe de professeurs venus de France; M. Monaghan, M. le chanoine Georges Courchesne et M. Joseph Belleau constituaient l'équipe de professeurs canadiens. M. Henri Gaillard de Champris enseigna à Laval jusqu'en 1931, année où il rentra en France pour succéder à M. Georges LeBidois comme professeur de littérature française à l'Institut Catholique de Paris. M. le chanoine Adrien Garnier lui succéda et resta au pays de 1911 à 1934. M. le chanoine LeBel professeur de latin, n'enseigna qu'un an à l'Université; il retourna en France pour occuper un poste important; il fut remplacé par M. René Levesque, qui professa ici jusqu'en 1930. M.

(7) Voir notre article, « Mgr François Pelletier », *Le Canada français*, janvier 1945.

Raymond Laurent fut professeur de littérature latine de 1930 à 1942. M. l'abbé Louis Croissant, professeur de littérature grecque, enseigna au pays jusqu'à la veille même de sa mort, survenue le 27 décembre 1929; il resta assez longtemps au Canada, où il a laissé le souvenir d'un homme fort cultivé et d'un excellent professeur, pour exercer une influence très heureuse sur ses élèves et ses amis; son exemple n'a même jamais cessé d'être une source d'inspiration pour tous ceux qui l'ont connu. M. l'abbé Félix Charbonnier fit le grec, de 1930 à 1944 et M. Jean-Marc Dufresne de 1937 à 1937. M. Monaghan, gradué de l'Université de Dublin, a été le premier professeur de littérature anglaise à la Faculté. M. l'abbé Georges Courchesne, premier professeur titulaire de pédagogie à la Faculté et ancien principal de l'École normale de Nicolet, est aujourd'hui Son Excellence Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski. M. Joseph Belleau, professeur titulaire de langues modernes, enseigne encore à la Faculté; il y a plus de 30 ans que M. Belleau, philologue et polyglotte fort distingué, enseigne à l'Université Laval.

La Faculté des Lettres compte aujourd'hui 18 professeurs: 15 Canadiens français, 2 Français, 1 Canadien anglais. Parmi eux, on remarque trois membres de la Société Royale du Canada: M. Marius Barbeau, M. l'abbé A. Tessier, M. l'abbé F.-A. Savard. La Faculté compte 2 directeurs de revues: M. l'abbé Émile Bégin, L.L., directeur du *Canada Français*, le R. P. Alcantara Dion, o.f.m., directeur de *l'Enseignement Secondaire au Canada*. Quatre professeurs ont obtenu des bourses d'études à l'étranger: MM. Marius Barbeau, Henri Fontaine, Maurice Lebel et Luc Lacourcière. Fait important à noter, 12 professeurs sur 18 ont étudié en Europe, 14 d'entre eux sont des professeurs de carrières, 8 sont des anciens élèves de la Faculté, 9 ont déjà fait l'expérience de l'enseignement secondaire. La Faculté est naturellement fière de compter deux femmes parmi ses professeurs: Madame Jean Lacerte, docteur ès lettres (Madrid) et ancien professeur au Lycée français du Madrid et au Seton Hill College (Pennsylvanie), Mademoiselle Jeanne Lapointe, licenciée ès lettres (Laval), ancien professeur à la Martinique et à l'Université de Toronto.

### Les anciens élèves

Depuis 1920, l'Université a décerné les diplômes suivants aux étudiants de la Faculté: 75 licences ès lettres, dont 2 à des jeunes filles 50 à des prêtres et 23 à des laïques; 4 doctorats ès lettres, dont 2 à des laïques; 25 maîtrises ès arts en français, dont 13 à des laïques; 16 doctorats de l'université en français, dont 6 à des laïques; 15 diplômes de grammaire, dont 1 à un laïque; 14 certificats d'études supérieures de français, dont 9 à des laïques. Parmi les anciens élèves qui ont suivi les cours de français en vue du certificat de français, on relève les noms suivants: M. B.-O. Filteau, secrétaire français du département de l'Instruction Publique, Me René Chaloult, membre de l'Assemblée législative, Me Lucien Lortie, conservateur de la bibliothèque du Barreau de Québec et chargé du cours de bibliothéconomie à la Faculté, Me Lionel Roy, ancien professeur à la Faculté des Sciences Sociales et aujourd'hui attaché à la Commission des Prix et du Commerce à Ottawa; M. Edouard Laurent, secrétaire particulier du Trésorier provincial, M. Émile Simard, professeur à la Faculté de Philosophie.

La plupart des prêtres, diplômés de la Faculté, sont aujourd'hui dans l'enseignement secondaire ou universitaire. Plusieurs d'entre eux sont devenus supérieurs ou préfets des études, Ainsi, pour n'en nommer que quelques-uns: le R.P. Louis-Joseph Lefebvre, C.S.V., licencié ès lettres (Paris), supérieur actuel des Collège Bourget; le R. P. Armand Grou, C.S.C., supérieur de l'Externat classique Ste-Croix, M. l'abbé Léopold Roberge, ancien supérieur du Collège de Lévis; M. l'abbé Émile Beaudry, ancien préfet des Études du Séminaire de Québec et président du Comité Permanent de l'Enseignement secondaire; M. l'abbé Lucien Talbot, préfet des Études du Séminaire de Québec; M. l'abbé Lucien Cloutier, préfet des Études du collège de Lévis; le R. P. Robert Bernier, eudiste, préfet des Études de l'Externat Classique Saint-Jean Eudes.

Plusieurs laïques, licenciés ès lettres de la Faculté, occupent des postes de commande dans l'administration. M. Henri Fontaine, également ancien élève de la Sorbonne, est le secrétaire particulier du Ministre de la Voirie. M. Léopold

Lamontagne est directeur de l'enseignement du français, dans les services de guerre, à Ottawa. M. Armand Bérubé est directeur du programme « Le Réveil Rural », à Radio-Canada; M. René Garneau, également ancien élève de la Sorbonne, est directeur des émissions françaises sur ondes courtes, à Radio-Canada; M. Paul-Eugène Gosselin est secrétaire du Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique; M. Henri Lallier, est secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Quelques-uns, tels que MM. Elzéar Moreau, Louis-Philippe Cormier et Jean-Marie Roy, font de l'enseignement aux États-Unis. La plupart et c'est un fait important à noter, enseignent dans nos collèges classiques. Ils sont restés au pays, ils ont réussi même à se tailler une place dans l'enseignement secondaire, et cela, en dépit de sacrifices extraordinaires; une place peu enviable peut-être, du moins au point de vue financier, car ils sont aujourd'hui encore — à quelques rares exceptions près — fort mal rémunérés.(8) Il faut dire cependant qu'on a encouragé, en haut lieu, les laïques à fréquenter l'École normale supérieure. On n'a jamais cru à Québec que, l'enseignement secondaire classique était réservé au clergé, et qu'il n'y avait point de place pour eux dans le personnel enseignant de nos collèges classiques.

Il est malheureux toutefois que les collèges faute de ressources adéquates, ne puissent payer aux laïques des traitements suffisants.

Il serait vraiment étrange que l'École Normale Supérieure se soit donné pour but, dès sa fondation, de former, d'une part, des prêtres-professeurs pour nos maisons d'enseignement secondaire, d'autre part, des laïques pour l'exportation, comme si notre clergé pouvait être assez nombreux pour mener à bien tout seul l'œuvre si importante de l'enseignement secondaire, dans une Province comme la nôtre. Il est instructif de relire à ce sujet le premier annuaire de l'École Normale Supérieure, lequel date de l'année 1928. Ainsi, à la page 3, on lit :

(8) Ce n'est pas la faute de nos maisons d'enseignement, qui ne peuvent offrir un traitement familial. Mais le gouvernement devrait venir en aide au moins aux collèges ou séminaires qui retiennent, au prix de très lourds sacrifices, les services de professeurs laïques.

« L'École Normale Supérieure a pour but principal la formation pédagogique, littéraire et scientifique, des professeurs de l'enseignement secondaire. Elle est instituée surtout dans l'intérêt de nos séminaires et collèges de la Province de Québec. Les licences et doctorats ès lettres et ès sciences, les certificats d'études littéraires et scientifiques auxquels elle prépare, ouvriront à nos étudiants laïques qui en ont le désir et les aptitudes, la carrière du professorat, soit dans les universités de la Province de Québec, soit dans les collèges ou universités des provinces anglo-canadiennes et des États-Unis. »

L'annuaire de 1936 (p. 3) est encore plus précis à ce sujet:

« Les licences et doctorats ès lettres et ès sciences, les certificats d'études supérieures littéraires ou scientifiques auxquels elle prépare, ouvriront à nos étudiants laïcs, qui en ont le désir, les carrières du journalisme, du haut fonctionnarisme et celle du professorat au Canada et aux États-Unis. »

L'annuaire de 1938 (p. 3) s'exprime à peu près dans les mêmes termes:

« Les licences et les doctorats ès lettres et ès sciences, les certificats d'études supérieures, littéraires ou scientifiques, auxquels l'École prépare, soit la carrière de l'enseignement au Canada ou aux États-Unis, soit les carrières du journalisme et du haut fonctionnarisme. »

Les laïques ont persisté dans l'enseignement secondaire. Ils ont formé l'Association des Anciens élèves de l'École Normale Supérieure, dont M. l'abbé Pascal Potvin est le président. Ils ont fait mieux encore pour promouvoir leurs propres intérêts: ils se sont groupés sous la forme d'une association professionnelle.<sup>(9)</sup> Celle-ci, qui compte aujourd'hui 40 membres, a été rendue possible grâce à la large sympathie et au dévouement inlassable de M. l'abbé Charles-Omer Garant, à qui les laïques ne seront jamais trop reconnaissants.

Depuis plusieurs années, Son Excellence Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, M. le chanoine Maurice

(9) L'Association Professionnelle des professeurs laïques de l'Enseignement secondaire M. Paul Lamarre, professeur de Seconde au Séminaire de Québec, est le président, M. Henri Lallier, secrétaire de la Société Saint Jean Baptiste de Québec en est le secrétaire.

Dionne, supérieur du Séminaire de Rimouski, Mgr Cyrille Gagnon, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval, M. l'abbé A.-M. Parent, secrétaire général de l'Université Laval, M. l'abbé Émile Beaudry, président du Comité Permanent des collèges classiques (région de Québec), M. l'abbé Georges Perras, p.s.s., directeur de l'École Normale Secondaire de Montréal, le R. P. Louis-Joseph Lefebvre, C.S.V., supérieur du Collège Bourget, plusieurs autres prêtres — je regrette de ne pouvoir les nommer tous — et quelques laïques travaillent sérieusement à résoudre la question du traitement des professeurs laïques de nos collèges classiques. Espérons que l'honorable Secrétaire de la Province acceptera sous peu le projet qui a été préparé par Monsieur Georges Perras, p.s.s., et qui a été approuvé par les supérieurs et les préfets des études de nos maisons d'enseignement secondaire.

### Les élèves actuels

Le nombre des étudiants de l'École Normale Supérieure et de la Faculté des Lettres augmente régulièrement depuis quelques années. Voici la répartition des étudiants, en septembre 1945: 205: langues modernes (anglais, italien, allemand, espagnol, russe); 19: licence ès lettres (grec, latin, français, anglais); 42: maîtrise ès arts en français; 7: maîtrise ès arts en anglais; 22: doctorat de l'université en français; 15: doctorat ès lettres. Les étudiants de langue étrangère — il y en a une soixantaine — viennent des provinces à majorité anglaise du pays, des États-Unis, d'Haïti, de Trinidad et de Cuba.

### Les récents développements

Depuis 1938 tout particulièrement, la Faculté des Lettres a connu des développements assez importants. Les cours de français, d'anglais et de langues modernes ont été considérablement augmentés; les travaux de recherches ont pris une ampleur très prometteuse; les relations de la Faculté avec les autres universités grandissent d'année en année.

Plusieurs nouveaux professeurs ont été chargés de cours de français. M. l'abbé Émile Bégin, directeur du *Canada Fran-*

çais, fait un cours pratique de dissertation et de composition française; il a aussi doublé le nombre de ses cours de littérature canadienne-française, dont il est le professeur titulaire. M. Luc Lacourcière, boursier de la Société Royale du Canada et de la Fondation Guggenheim, est devenu professeur titulaire de la littérature folklorique canadienne-française. Madame Jean Lacerte et Mademoiselle Jeanne Lapointe enseignent la phonétique et la composition française aux étudiants de langue étrangère. M. l'abbé Pascal Potvin, licencié ès lettres et licencié en philosophie (Laval), est professeur de littérature française. M. l'abbé F.-A. Savard, auteur de *Menaud Maître-draveur* et membre de la Société Royale du Canada, est professeur de poésie française. M. Marius Barbeau, le folkloriste le plus savant d'Amérique, est chargé de cours d'anthropologie et de folklore. M. Henri Fontaine, ancien élève de la Sorbonne, fait une série de cours de littérature française. M. Lucien Lortie, conservateur de la bibliothèque de Barreau de Québec et diplômé de l'École des Bibliothécaires de l'Université de Montréal, est chargé du cours de bibliographie et de bibliothéconomie.

Depuis 1940, il est permis aux professeurs de nos maisons d'enseignement de préparer, en suivant les cours d'été, le certificat d'études supérieures de langue et de littérature françaises. De plus, les étudiants de langue on d'origine étrangère peuvent préparer, sous la direction d'un patron de thèse choisi parmi les professeurs de la Faculté, la maîtrise ès arts en français et le doctorat de l'université en français. Enfin, les étudiants de langue française sont de plus en plus encouragés à préparer le doctorat ès lettres; quatre d'entre eux l'ont déjà obtenu, quinze autres le préparent actuellement. Voilà un fait assez nouveau dans l'esprit de la Faculté.

L'anglais fait maintenant partie des épreuves de la licence ès lettres de culture. Depuis quelques années, les professeurs de nos maisons d'enseignement peuvent préparer, soit pendant l'année scolaire, soit en suivant les cours d'été, le certificat d'études supérieures de langue et de littérature anglaises. Ils peuvent même, depuis l'été dernier, préparer la maîtrise ès arts en anglais, à condition qu'ils suivent les cours pendant

quatre sessions et qu'ils écrivent une thèse d'environ 100 pages en anglais sur un sujet d'une originalité indiscutable. M. l'abbé Georges Abel, ancien élève des universités Birmingham et Harvard, et M. William Mackey, M. A. (Laval), sont chargés des cours de langue et de littérature anglaises.

M. Joseph Belleau, professeur titulaire de langues modernes, a inauguré, il y a deux ans, un cours de langue et de littérature russes; il a même commencé, en septembre dernier, à faire un cours d'arabe. Madame Jean Lacerte, professeur de langue et de littérature espagnoles, est la présidente-fondatrice du Cercle Cervantes, qui groupe aujourd'hui plus de 350 membres; nous espérons que le certificat d'espagnol sera élevé sous peu au rang d'un certificat d'études supérieures de la licence ès lettres, au même titre que le grec et le latin, le français et l'anglais. On a commencé, cet automne, des cours de portugais à la Faculté, et c'est un professeur du Brésil, qui a été chargé de faire le cours. <sup>10</sup>

Ce qui domine peut-être ces divers développements de la Faculté, c'est l'ampleur très prometteuse qu'ont prise les travaux de recherches. A l'heure présente, une centaine d'étudiants préparent, sous la direction des professeurs de la Faculté, des travaux de recherche en littératures classiques, en littérature française, en littérature anglaise, américaine et anglo-canadienne, en littérature comparée, en littérature canadienne-française et en folklore de sources canadienne-française. Il existe un véritable esprit nouveau à la Faculté des Lettres, et cela remonte à 1935. L'année 1935 marque le début des cours d'été à Laval; ceux-ci, comme chacun sait, ont été fondés par M. l'abbé Alphonse Marie Parent, le dynamique secrétaire général de l'Université. C'est, en effet, par les cours d'été, si l'on peut dire, que les travaux de recherches ont pénétré dans la Faculté. Ils se sont développés depuis, il est vrai, indépendamment et en dehors même des cadres des cours d'été; mais il ne reste pas moins vrai que les cours d'été ont insufflé un véritable esprit nouveau dans la Faculté des Lettres de Laval.

(10) M. l'abbé Manuel Pereira de Almeida, attaché au Grand Séminaire de Las Paulo, Brésil.

Les relations de la Faculté avec les autres universités grandissent d'année en année. Elles grandissent par suite de l'extension considérable des cours d'été; plus de 450 étudiants — la plupart des professeurs — ont suivi les cours de français et d'anglais, à la Faculté, en juillet 1945, et la plupart d'entre eux venaient du Canada anglais, des États-Unis, du Mexique, des Antilles et de l'Amérique latine. Nos relations grandissent aussi par suite des contacts que des professeurs de la Faculté ont établis avec d'autres milieux culturels; ces contacts ont pour point de départ les travaux et les publications des professeurs. Ainsi, M. Auguste Viatte, professeur titulaire de langue et de littérature françaises, fait régulièrement des cours et des conférences dans les grandes villes du pays, à l'École Libre des Hautes Études de New-York, en Haïti, à la Martinique et à la Guadeloupe. MM. Marins Barbeau et Luc Lacourcière, par suite de leurs travaux sur le folklore canadien, sont en rapports constants avec les folkloristes américains et même sud-américains. M. l'abbé F.-A. Savard, par son œuvre littéraire d'une remarquable perfection, a fait connaître le Canada français à l'étranger. M. l'abbé Émile Bégin, directeur du *Canada Français*, et le R. P. A. Dion, o.f.m., directeur de la revue de *l'Enseignement Secondaire au Canada*, ont déjà noué des relations culturelles fort intéressantes avec des intellectuels étrangers qui collaborent à la revue que dirigent ces deux professeurs de la Faculté.

\* \* \*

L'École Normale Supérieure de Québec célèbre, cette année, le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Elle a vécu, elle s'est même beaucoup développée au cours du dernier quart de siècle, et cela, grâce à la vision et aux sacrifices des autorités universitaires. Elle a raison d'être fière de son passé, si modeste soit-il; avec des ressources modiques, sans aucun octroi du gouvernement provincial, elle a réussi à s'imposer et à progresser. Grâce tout ensemble à l'appui financier du Séminaire de Québec (on ne saurait trop le répéter, l'École Normale Supérieure de Québec est avant tout l'œuvre du Séminaire de Québec), grâce aussi au travail,

au dévouement et aux publications de ses professeurs, grâce également au travail des étudiants et à l'encouragement des maisons d'enseignement de la Province et des États-Unis, l'École Normale Supérieure a fait assez de progrès pour que l'on soit pleinement justifié de lui accorder confiance.

Il n'est certes pas facile d'organiser un enseignement supérieur de Lettres dans un pays encore aussi neuf que le nôtre, où l'amour de la haute culture et de la spécialisation n'est pas encore devenu une maladie contagieuse; le grand public, le monde financier, je dirai même, notre élite intellectuelle ne comprennent pas toujours très bien la souveraine importance de la formation culturelle et des études supérieures désintéressées. Il existe encore bien des préjugés et des préventions contre l'enseignement supérieur. Et l'art de la critique est si facile!

Par bonheur, l'esprit a changé. On apprécie davantage, en certains milieux du moins, le prix des études longues, patientes, et désintéressées. On aime mieux l'Université. L'École Normale Supérieure, malgré ses imperfections, a heureusement contribué à modifier la conception que l'on se fait, d'ordinaire, des études universitaires. Par son travail et par son exemple, elle a stimulé des énergies, orienté et discipliné nombre d'esprits, elle a même éveillé des vocations intellectuelles. Et c'est sans doute notre enseignement secondaire qui a le plus largement bénéficié de l'École Normale Supérieure.

Mais nous voulons faire encore davantage au cours des vingt-cinq prochaines années. Aussi lançons-nous un vibrant appel aux véritables amis de la culture: aidez-nous à nous rendre encore plus dignes de la confiance que l'on a bien voulu mettre en nous. Nous accepterions volontiers, à l'occasion de notre vingt-cinquième anniversaire, des dons de livres et des collections de revues à la bibliothèque de la Faculté, des abonnements à des revues historiques et littéraires, linguistiques et culturelles, de France et d'Angleterre, de Belgique et d'Allemagne, des États-Unis et de l'Amérique latine; si de généreux mécènes voulaient fonder des bourses d'études pour nos étudiants, nous serions naturellement très heureux de recevoir leurs dons; nous aimerions aussi enrichir notre bibliothèque, fonder plusieurs chaires et prendre des

initiatives qui s'imposent depuis longtemps. Nous avons grandement besoin de l'encouragement du public pour accomplir notre mission; et nous serions très largement récompensés de nos efforts, si notre appel était entendu. Il y va de l'avenir même de notre rayonnement intellectuel et de notre culture française en Amérique.

MAURICE LEBEL,

*Secrétaire de la Faculté des Lettres.*

## Les livres

Robert LACOUR-GAYET. *Les grandes crises de l'histoire de France*. Un volume de 272 pages. Prix: \$1.50, par la poste: \$1.60. Aux Éditions Variétés, 1410 rue Stanley, Montréal, Canada.

Comme nous en prévient l'auteur lui-même, « ce livre n'est pas une Histoire de France », encore moins une histoire des guerres et des invasions qui ont tant de fois mutilé la France, ou encore le récit des troubles intérieurs de ce pays. C'est un livre exclusivement consacré à l'étude des crises qui sont dans l'histoire de la France ces époques de rupture et de flottement où, le présent étant dissocié du passé, la vie même de la nation est en jeu et où plus rien ne permet de voir clairement l'avenir. L'auteur commence son exposé à la disparition de l'Empire romain. Il étudie ensuite l'avènement des Capétiens, la guerre de 100 ans, les guerres de religion, la révolution de 1789, la Restauration, la révolution de 1848. Certaines crises ont été courtes, les autres longues. Beaucoup n'ont laissé aucune trace durable; certaines n'ont reçu qu'une solution imparfaite. Aucune n'a été mortelle affirme l'auteur. Si leurs causes ont été différentes, leurs conclusions ont été également variées. La France pourtant les a toutes surmontées, et elle a toujours retrouvé les sources essentielles de sa force dans l'unité et la continuité.

Vu sous cet aspect nouveau, rien ne peut être plus encourageant, actuellement que d'analyser ces périodes sombres de l'Histoire. L'étude pénétrante que Robert Lacour-Gayet a écrite, dans un style personnel et vigoureux, met en relief les dangers permanents auxquels la France est soumise, et surtout fait comprendre les remèdes qui ont été utilisés pour assurer sa grandeur.

Rod.